



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest france** 



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



30 octobre 2024



1 document

ACTU.FR_50_OK_SAINTE HILAIRE_CE COLLÈGE DU SUD MANCHE TISSE DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

1



**Saint-Hilaire-du-Harcouët - Ce collège du Sud Manche tisse des liens
avec les entreprises locales**

actu.fr, mardi 29 octobre 2024

Saint-Hilaire-du-Harcouët - Ce collège du Sud Manche tisse des liens avec les entreprises locales

[actu.fr](#), mardi 29 octobre 2024, 445 mots

Pour investir dans sa section Segpa, le collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët aborde les entreprises locales pour des soutiens financiers, en échange de stages pour les élèves.



Martin Leroux (à droite) souhaite renouveler le matériel de l'apprentissage professionnel du collège Jules-Verne.

Le collège Jules-Verne de Saint-Hilaire-du-Harcouët ne cesse de contacter les sociétés du Sud Manche pour tisser des liens avec elles. L'objectif ? Trouver des lieux de stages pour les élèves des classes de Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ainsi que des financements pour cette filière scolaire constituée d'élèves en grandes difficultés. « Chaque entreprise a l'obligation de verser une taxe d'apprentissage à l'établissement de son choix. Le problème c'est que cet argent ne va pas toujours aux collèges ou lycées du secteur. Nous essayons de changer cela », développe Martin Leroux, directeur adjoint chargé de la Segpa aux collèges Jules-Verne et Le Clos-Tardif de Saint-James.

Une meilleure qualité d'enseignement

Cette taxe d'apprentissage est cruciale pour la section d'enseignement. Elle permet de financer des projets, mais surtout du matériel servant à l'apprentissage professionnel des élèves, qui sont environ une quinzaine par classe de la 6e à la 3e. « Nous manquons de financement. Nous avons besoin de changer des outils de travail vétustes et obsolètes. Certains n'ont pas été renouvelés depuis 30 ans. C'est un moyen de gagner en qualité d'enseignement », poursuit Martin Leroux.

En poste depuis la rentrée 2024, le directeur adjoint a vite relevé le défi de tisser du lien avec les entreprises du secteur pour trouver des financements. « Cette année nous avons récolté 4 500 €, ce n'est pas suffisant. L'idéal serait 10 000 €. C'est ce que je vise pour 2025. Mais pour ça il faut retravailler le réseau. Ma volonté c'est d'aller chercher les entreprises du coin », affirme-t-il.

La main-d'œuvre de demain

En échange de ce versement, les employeurs peuvent obtenir des liens privilégiés avec l'établissement pour accueillir des stagiaires. Les transports Jourdan de Saint-Hilaire-du-Harcouët font déjà partie du processus. « Cela fait plusieurs années que nous accueillons des élèves de 3e Segpa du lycée Jules-Verne, sur quelques jours de stage. Cela leur permet de découvrir les métiers. L'intérêt est réel pour l'entreprise car nous pouvons les retrouver en apprentissage ou même salariés chez nous. C'est déjà arrivé », souligne Solène Parc, responsable ressources humaines des transports Jourdan.

Le métier de chauffeur poids lourd est très plébiscité par les stagiaires, mais les secteurs informatique et administratif sont aussi explorés par ces jeunes de 15 ans. « Nous essayons de leur faire découvrir le plus possible nos professions. Certaines sont méconnues et peuvent créer des vocations », poursuit Solène Parc. C'est tout une main-d'œuvre locale qui peut se développer dans le Sud Manche.